



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 5 décembre 2014 — N° 53

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Ghislain Prud'homme d'Agrigourmet.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club de l'âge d'or de Saint-Herménégilde.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage aux victimes de la tragédie de Polytechnique.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Maison de la famille La Parenthèse.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la SPCA de l'Outaouais.

5 décembre 2014

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Paul Buissonneau qui a laissé sa marque dans Berthier.

M. Heurtel (Viau) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de la Maison de répit La Ressource.

M. Blais (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner la Semaine internationale des bénévoles et la Journée mondiale du bénévolat.

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Madeleine Thibault-Meyers.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage aux carrefours jeunesse-emploi.

À 9 h 57, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 17.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 30 Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 30.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 232 du Règlement, M. Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 31 Loi prolongeant le mandat de la personne désignée pour remplir temporairement les fonctions du directeur général des élections

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 31.

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

5 décembre 2014

Le rapport annuel 2013-2014 des Offices jeunesse internationaux du Québec.
(Dépôt n° 682-20141205)

Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, dépose :

Le cahier de consultation *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, accompagné d'un document synthèse et d'un questionnaire en ligne.

(Dépôt n° 683-20141205)

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le Plan d'action 2014-2015 du Centre de recouvrement;
(Dépôt n° 684-20141205)

Le rapport du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur les résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2002-2013;

(Dépôt n° 685-20141205)

Le Plan d'action 2014-2015 d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 686-20141205)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 26 concernant les révélations de l'UPAC visant le cabinet de l'ex-ministre Nathalie Normandeau et le financement du Parti libéral, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 novembre 2014 par Mme Maltais (Taschereau);

(Dépôt n° 687-20141205)

5 décembre 2014

La réponse à la question écrite n° 30 concernant le projet de règlement relatif aux personnes trans découlant de l'entrée en vigueur des articles 3 et 4 de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 décembre 2014 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

(Dépôt n° 688-20141205)

M. le président dépose :

Le rapport intitulé « Rapport du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Pierre Karl Péladeau, député de Saint-Jérôme », en date du 5 décembre 2014.

(Dépôt n° 689-20141205)

Dépôts de rapports de commissions

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 4 décembre 2014, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 690-20141205)

Dépôts de pétitions

M. Bergeron (Verchères) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 530 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'adoption d'une loi et la création d'un organisme indépendant permettant le signalement d'anomalies dans l'administration publique.

(Dépôt n° 691-20141205)

5 décembre 2014

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 96 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde de la politique familiale du Québec.

(Dépôt n° 692-20141205)

M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 59 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'inclusion des pourboires dans le salaire des employés.

(Dépôt n° 693-20141205)

Mme Lavallée (Repentigny) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'obtention du terrain du Parc des Premières Nations pour la construction d'une école primaire du secteur Valmont-sur-Parcs à Repentigny.

(Dépôt n° 694-20141205)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 513 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de l'école Belleau, Gagnon au sein de la Commission scolaire des Navigateurs.

(Dépôt n° 695-20141205)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Un document intitulé « Cap sur nos familles, pour un Québec moderne et responsable », produit par la Coalition avenir Québec.

(Dépôt n° 696-20141205)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 4 décembre 2014, sur la motion de M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, proposant que le projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 56 en annexe)

Pour : **82** Contre : **26** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 15 est adopté.

Motions sans préavis

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès de M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et des députés indépendants, propose :

5 décembre 2014

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), M^e Robert Tremblay-Paquin, attaché judiciaire à la Direction régionale des services judiciaires, Palais de justice de Chicoutimi, soit nommé, suivant la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission établie par règlement du Bureau de l'Assemblée nationale, membre de la Commission d'accès à l'information, affecté à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans à compter du 26 janvier 2015, en remplacement de M^e Serge Charest, et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis M. Couillard, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M^e Robert Tremblay-Paquin, ses conditions de travail et un extrait de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

(Dépôt n° 697-20141205)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 104 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 57 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

5 décembre 2014

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès de M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), M^e Cynthia Chassigneux, avocate à la Commission d'accès à l'information, soit nommée, suivant la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission établie par règlement du Bureau de l'Assemblée nationale, membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section de surveillance, pour un mandat de cinq ans à compter du 12 janvier 2015, en remplacement de M^e Teresa Carluccio, et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis M. Couillard, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M^e Cynthia Chassigneux, ses conditions de travail et un extrait de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

(Dépôt n° 698-20141205)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 104 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 58 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

5 décembre 2014

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès de M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 106 et 107 de la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1), M^e Sonia Wagner, avocate à la Direction des affaires juridiques, Office des professions du Québec, soit nommée membre de la Commission de la fonction publique pour un mandat de cinq ans à compter du 26 janvier 2015, en remplacement de M^e Robert Hardy.

Puis M. Couillard, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M^e Sonia Wagner et un extrait de la Loi sur la fonction publique.

(Dépôt n° 699-20141205)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 106 de la Loi sur la fonction publique, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 59 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), conjointement avec Mme Roy (Montarville), présente une motion concernant M^e Hélène De Kovachich; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

5 décembre 2014

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe), conjointement avec M. Cousineau (Bertrand) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le démantèlement du toit du Stade olympique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Charette (Deux-Montagnes) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue la nomination de Mme Michaëlle Jean, à titre de secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie et qu'elle souligne avec fierté le fait que la première femme, dans l'histoire de cette organisation à accéder à ce poste important pour la francophonie mondiale, soit une Québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme David (Gouin), conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et Mme Roy (Montarville), présente une motion concernant la réforme de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 26, Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 15 et 16 janvier 2015, à la salle Louis-Joseph-Papineau et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Corporation des Entrepreneurs généraux du Québec
Association de la construction du Québec
Ville de Montréal
Ville de Québec
Ville de Laval
Ville de Gatineau
Union des municipalités du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Barreau du Québec
Directeur général des élections du Québec
Vérificateur général du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À 11 h 56, M. le président suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 12 h 04.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 230, 236 et 237 du Règlement, M. Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le principe du projet de loi n° 31, Loi prolongeant le mandat de la personne désignée pour remplir temporairement les fonctions du directeur général des élections, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 31 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 31 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 31, Loi prolongeant le mandat de la personne désignée pour remplir temporairement les fonctions du directeur général des élections.

La motion est adoptée.

Commission plénière

Le projet de loi n° 31 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le projet de loi n° 31, Loi prolongeant le mandat de la personne désignée pour remplir temporairement les fonctions du directeur général des élections, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 31 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Iracà (Papineau) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon, soit adopté.

5 décembre 2014

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption

M. Iracà (Papineau) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption du principe

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Westmount, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

Adoption

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Westmount, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

Adoption du principe

M. Billette (Huntingdon) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption

M. Billette (Huntingdon) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption du principe

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la vente d'un immeuble situé dans le site patrimonial de La Grave, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 203 est adopté.

Adoption

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la vente d'un immeuble situé dans le site patrimonial de La Grave, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 203 est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 1^{er}, 8 et 29 octobre ainsi que les 5 et 20 novembre 2014, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : la gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure de l'Agence métropolitaine de transport, les médicaments et les services pharmaceutiques, la gestion administrative du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, la réalisation et l'exploitation d'aires de services et la gestion et l'aide financière du Fonds vert. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 11 juin, les 9 et 25 septembre, les 1^{er}, 8 et 29 octobre ainsi que les 5, 13 et 20 novembre 2014, relativement à ce mandat. Le rapport contient 15 recommandations.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 57 sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 32 minutes 25 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 24 minutes 35 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Gaudreault (Jonquière).

À 13 heures, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 février 2015, à 13 h 45.

5 décembre 2014

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 5 décembre 2014, à 14 h 14, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et de M. Bourgeois (Abitibi-Est), les représentants du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 3 Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal
- n° 11 Loi sur la Société du Plan Nord
- n° 15 Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État
- n° 21 Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake
- n° 23 Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal relativement à la composition du comité exécutif
- n° 31 Loi prolongeant le mandat de la personne désignée pour remplir temporairement les fonctions du directeur général des élections
- n° 200 Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon
- n° 201 Loi concernant la Ville de Westmount
- n° 202 Loi concernant la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon
- n° 203 Loi concernant la vente d'un immeuble situé dans le site patrimonial de La Grave

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor :

(Vote n° 56)

POUR - 82

Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Daoust (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	de Santis (PLQ)	Martel (CAQ)	Simard (PLQ)
(Charlesbourg)	Deltell (CAQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Thériault (PLQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (CAQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	(Lévis)	Vien (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (PLQ)	

CONTRE - 26

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Marceau (PQ)	Therrien (PQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Massé (IND)	Traversy (PQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Pagé (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Péladeau (PQ)	
David (IND)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	
(Gouin)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
Drainville (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M^e Robert Tremblay-Paquin soit nommé membre de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 57)

POUR - 108

Arcand (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Richard (PQ)
Auger (PLQ)	Daoust (PLQ)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bédard (PQ)	(Outremont)	Léger (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	David (IND)	Leitão (PLQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	(Gouin)	Lemay (CAQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Deltell (CAQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	Drainville (PQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
(Charlesbourg)	Dutil (PLQ)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
(Mégantic)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (PLQ)	Therrien (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Hivon (PQ)	(Brome-Missisquoi)	Traversy (PQ)
Charette (CAQ)	Huot (PLQ)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Péladeau (PQ)	Vallières (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Polo (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (PLQ)	

5 décembre 2014

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M^e Cynthia Chassigneux soit nommée membre de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 58)

(Identique au vote n° 57)

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M^e Sonia Wagner soit nommée membre de la Commission de la fonction publique :

(Vote n° 59)

(Identique au vote n° 57)